



Tous en grève le 27 novembre !

En mai et juin 2012, les électeurs ont chassé Sarkozy et sa politique au service des nantis. Ils sont en droit d'attendre un véritable changement !

De Sarkozy à Hollande, la même logique !

Refus d'abroger la réforme des retraites, signature du TSCG et adoption de la règle d'or, chasse aux Roms, aux sans-logis et aux travailleurs sans papiers, soutien de l'État au capital et licenciements spéculatifs dans l'industrie, dépassements d'honoraires, priorité donnée aux créanciers de la dette, casse de la Fonction Publique et des services de santé, fiscalité inégalitaire, austérité et baisse des crédits de fonctionnement, suppression massive d'emplois publics, poursuite des réformes en cours, la liste est déjà longue pour constater l'absence de changement de politique. 3 textes de loi récents le confirment :

1) Le budget de la sécurité sociale : la loi de financement de la sécurité sociale

Adoptée le 30 octobre dernier, elle consacre une nouvelle cure d'austérité pour la santé publique à hauteur de 2,4 Mds d'€ dont un **budget de l'hôpital** amputé de 657 millions. Le plafond des dépenses autorisées est augmenté de 2,7% alors que le gouvernement lui-même chiffre à 4,1% l'augmentation nécessaire pour assurer le simple maintien des moyens actuels, déjà notoirement insuffisants.

Le scandaleux dénouement de la négociation le 25 octobre dernier entre les médecins libéraux, les représentants de la Sécurité sociale et les complémentaires de santé, encourage plus qu'il ne contraint **les dépassements d'honoraires** (limité à 150% du tarif sécu, soit 70€ pour une consultation remboursée 28€), formalisant ainsi une médecine à 2 vitesses. Il eut pourtant suffi d'abroger le secteur 2 instauré en 1980.

La loi Bachelot n'est pas abrogée non plus et les fermetures d'hôpitaux et de services de maternité vont se poursuivre au nom d'une gestion marchande de la santé publique (1 370 maternités en 1970, 526 en 2010).

Le jour de carence pour les fonctionnaires est maintenu ainsi que **la franchise**. Les hôpitaux vont devoir réduire leurs effectifs déjà insuffisants. **Une nouvelle taxe** de 0,15% (0,30% en 2014) sera instaurée sur les retraites. **Les allègements de cotisations patronales** ne sont pas remis en cause.

2) La loi de programmation 2012-2017 des finances publiques

En faisant du paiement de la dette publique la priorité de sa politique, le gouvernement Hollande choisit le camp des créanciers contre celui de la majeure partie de la population. Il va ainsi à l'encontre du droit international qui privilégie la satisfaction des besoins fondamentaux des populations et des droits humains sur le paiement de la dette. Celle-ci n'est légitime que si elle a été contractée dans l'intérêt général.

La dette illégitime doit être annulée !

Cette loi de programmation concerne aussi bien le budget de l'État que celui de la Sécu et celui des collectivités locales. Le gouvernement s'inscrit dans la logique du nouveau traité européen (*le Traité sur la Stabilité, la Coopération et la Gouvernance*) pour lequel on ne nous a pas demandé notre avis et qui instaure une « **règle d'or** » de sanction financière en cas de dépassement d'un déficit structurel de 0,5%.

Ce nouveau *pacte budgétaire* consacre une perte supplémentaire de souveraineté nationale. Le Parlement ne sera plus qu'une chambre d'enregistrement des décisions de la Commission Européenne.

C'est sur la voie imposée aux peuples grecs, portugais et espagnols par le FMI, la BCE et la Commission Européenne qu'on veut nous conduire !

Se basant sur des prévisions de croissance, pourtant contestées par l'INSEE, le gouvernement prévoit :

Pour les dépenses de l'État (hors dette et pensions de retraite), une baisse de 10 Mds pour financer la « compétitivité » des entreprises. Pour les retraites, l'augmentation prévue en masse n'implique pas une augmentation du pouvoir d'achat des retraités mais répond à une augmentation du nombre de retraités.

Pour la protection sociale, le gouvernement veut rendre la sécu excédentaire, sans remettre en cause les exonérations patronales, que le gouvernement prévoit d'augmenter encore de 20 Mds d'ici 2016 cette fois en instaurant un crédit d'impôt financé par les ménages avec des hausses des taux de TVA de 7 à 10% et de 19,6 à 20%. La fiscalité « écologique » complètera le dispositif. Une fois de plus, les ménages paieront pour les entreprises.

Le gouvernement ne remet pas en cause la financiarisation des ressources de la sécu. L'ACOSS (la banque de la Sécu) se finance à 55% sur les marchés financiers. L'UNEDIC (assurance-chômage) vient de souscrire 3,85 Mds d'emprunt auprès des banques

privées au lieu d'augmenter les cotisations patronales. La Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale, (CADES, financée par la CRDS prélevée principalement sur les salaires depuis 1996) emprunte auprès des banques privées pour payer une dette future non constatée de 130 Mds (amendement UMP à la loi de finances pour 2011).

Pour les collectivités locales : l'État stabilisera son concours en 2013 et le diminuera de 750 millions d'euros par an en 2014 et 2015. Après la baisse de ressources constatées avec la CET, après le transfert de charges de l'État en matière sociale, c'est une catastrophe pour les collectivités locales, qui réalisent 73% des investissements publics. Elles devront soit réduire ces investissements, ce qui aurait de lourdes conséquences pour l'emploi, soit augmenter la pression fiscale sur les particuliers.

3) Le projet de loi de finances pour 2013 s'inscrit dans la continuité des précédents :

Ce que le gouvernement appelle la « **rénovation de l'action publique** » n'est en fait que la poursuite de la RGPP de Sarkozy. Les postes créés dans les ministères jugés prioritaires seront supprimés dans les autres (moins 2 500 aux Finances, dont 2 043 à la DGFIP). Aucune réforme en cours n'est interrompue. Avec la création de l'Opérateur National de Paye, 12 000 emplois publics disparaîtront !

Les dépenses publiques seront diminuées de 10 Milliards. Le budget de fonctionnement de la DGFIP sera abaissé de 7% en 2013, puis de 4% en 2014, et encore de 4% en 2015, soit un total de 15% (en 5 ans, le gouvernement Fillon l'avait diminué d'environ 10%). A

quand les fermetures de trésoreries pour non paiement de l'eau ou de l'électricité ?

Les mesures dites de « justice sociale » sont une goutte d'eau comparées aux aides accordées à la Banque PSA Finances (7Mds au total) et aux besoins sociaux fondamentaux non satisfaits.

La taxe de 75% pour les hyper-riches n'est instaurée que pour 2 ans et ne concerne que les revenus d'activité supérieurs à 1 million d'€. Elle ne touchera pas les revenus du capital (soit 80% du revenu des très riches). Cette taxe, ultra médiatisée, ne concerne qu'environ 1 500 personnes. **La nouvelle tranche d'IR à 45%** constitue un progrès très timide (le taux marginal de l'IR se situait déjà à 41% pour les revenus de 2011) comparée à celle de 65% qui existait en 1985. Elle concerne 50 000 contribuables gagnant plus de 150 000 euros/an. On est loin, très loin, du « de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins ». Par contre, **le gel du barème de l'IR**, lui, augmentera la charge de 16 millions de foyers fiscaux, bien plus lourdement que pour les riches. **L'ISF**, réformé par Sarkozy, est conservé pour l'essentiel et les nouveaux plafonnements des **niches fiscales** restent timorés en montant. **Les dividendes** continueront à bénéficier d'un abattement de 40%. **Les plus-values réalisées sur la cession des titres de participation** continueront à bénéficier du prélèvement libératoire à 19%. Le **Crédit Impôt Recherche**, difficilement contrôlable, passe de 4 à 6 Mds d'€ et le taux de **IIS** des grandes entreprises n'est pas relevé ; celui des PME sera réduit de 33% à 30% en 2013 puis à 25% en 2017. **La fête continue !**

Cette fiscalité inégalitaire, c'est nous, agents de la DGFIP, également contribuables et citoyens, qui devons la mettre en œuvre, alors que notre quotidien est déjà rempli par les demandes gracieuses des contribuables en difficulté, et que nous lisons dans les bilans des grandes entreprises et dans les déclarations fiscales les sommes considérables qui échappent à l'impôt.

C'est de nous, agents de la DGFIP, que la très haute hiérarchie grassement payée de Bercy exige toujours plus d'efforts et d'adaptabilité aux réformes et restructurations incessantes sans augmenter nos salaires. Nous savons pourtant que d'autres solutions existent, que de l'argent, il y en a, et qu'il suffit de vouloir le prendre pour mener une véritable politique anti-crise et pour que l'État joue enfin son rôle de redistributeur des richesses.

C'est nous, agents de la DGFIP, qui serons en grève le 27 novembre pour exiger des créations d'emplois et des moyens pour faire notre travail dans des conditions décentes !

**Le 27 novembre 2012,
à l'appel de l'ensemble des syndicats de la DGFIP
TOUS EN GREVE à la DRFIP 35 !**